

## Grenelle de l'environnement

### Antennes-relais : "A l'écoute" de l'inquiétude des Français

Lionnel LUCA qui a déposé en février 2008 une proposition de loi sur l'implantation des antennes relais d'utilisation des appareils de téléphonie mobile, dépose aujourd'hui **5 amendements** dans le cadre du projet de loi sur le Grenelle de l'Environnement pour :

- **réduire le niveau maximum d'exposition à 0,6 volts/mètre et limiter le périmètre d'installation** près des bâtiments d'habitation et des structures d'accueil des enfants et des personnes âgées,
  - **donner une information précise aux maires** sur le champ d'émission de ces équipements pour informer et consulter les citoyens,
  - **garantir la sécurité des locataires et copropriétaires,**
  - **informer clairement les utilisateurs** d'appareils de téléphonie mobile **des risques encourus** d'une trop longue utilisation,
  - **exiger qu'un rapport d'information** de ces équipements pour la santé et l'environnement soit remis au gouvernement ainsi que des études d'impacts par des experts scientifiques indépendants.
- 
-